

LE MOT DES ÉLUS

RENTREE SCOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE

La rentrée des classes a eu lieu début septembre sous un beau soleil. Enseignants et élèves sont ravis de se retrouver.

Pour la neuvième année, Olivier Roche, Directeur, veille à ce que cette rentrée se passe bien malgré la suppression d'une classe. L'effectif est comparable à celui de l'an dernier : 150 élèves (les inscriptions sont communiquées à l'Académie en début d'année donc sans les arrivées en cours d'année)

Répartition des élèves :

- 2 classes de maternelle de 3 sections (1 de 26 élèves et une de 24 élèves),

- une classe de CP de 24 élèves,
- une classe CE1,CE2 de 24 élèves,
- une classe de CE2,CM1 de 25 élèves

et une classe de CM1,CM2 de 27 élèves.

Le personnel de la mairie chargé du périscolaire (garderie et cantine) est opérationnel et tout est prêt pour que cette nouvelle année scolaire se déroule bien.

Pour tout renseignement concernant le périscolaire vous devez vous adresser à Madame Demange à la mairie 04 75 39 53 56.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Roger Halégouet, Adjoint, responsable du scolaire



LA RENTRÉE À L'ÉCOLE CATHOLIQUE DU PÉAGE s'est faite dans la joie et la bonne humeur.

Nous accueillons pour l'instant 80 enfants de la TPS au CM2. Une quatrième classe s'est ouverte en septembre. Les enfants sont répartis de la manière suivante :

- 14 TPS/PS/ME,
- 20 GS/CP, 22 CE1/CE2
- 24 CM1/CM2.

L'équipe enseignante déjà en place l'année dernière s'étoffe avec l'arrivée de Mme Isabelle GODEFROY en CE1/CE2 et Mme Anne-Audrey VIAL en CM1/CM2 la journée de décharge de direction.

L'école poursuit ses projets autour de l'École dehors : chaque classe passe une demie journée par semaine à l'extérieur de l'école. Des projets de classes vertes seront aussi à l'honneur dans la deuxième partie de l'année.

Sandrine GUILHOT, Directrice de l'Etablissement

TRAVAUX

TRAVAUX – RENOUVELLEMENT DE CONDUITES D'EAU

Dans le cadre du programme de renouvellement de conduites d'eau potable en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau, de gros travaux de changements de canalisations en fonte ductile datant de 1936 ont été effectués sous les chemins du Brujas du Péage à la Pize, et du Cardinal.

Nous en avons profité pour créer un tronçon de réseau d'assainissement collectif chemin de Chalencon et entre la Croisette et le Péage.

A l'occasion de ces travaux, Laurent et Sylvain, aidés parfois d'Anthony, ont eu la tâche de sortir 50 compteurs du domaine privé sur le domaine public.

Les travaux ont duré plusieurs mois. Aujourd'hui l'ensemble des réseaux eau potable et assainissement sont posés et mis en service.

Nous remercions chaleureusement les riverains pour leur patience face aux divers désagréments que ces travaux ont pu leur causer.

Dominique Pouget-Tirion

TRIBUNE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

Aucun article n'a été proposé.

LE MOT DU MAIRE



Lablachéroises, Lablachérois,

Chers amis,

L'été est fini et déjà nous entrons dans l'automne.

Notre secteur était classé en Alerte Renforcée en ce qui concerne certaines rivières au débit d'étiage inférieur au 1/10ème ou au 1/5ème de leur débit moyen annuel. Mais heureusement la sécheresse n'a pas été aussi persistante que celle de l'année dernière. Nous n'avons pas subi de pénurie d'eau potable.

Par contre, le plan canicule a été activé plusieurs fois au mois d'août. Là encore tous les moyens ont été mis en œuvre pour avertir et protéger les personnes vulnérables.

Ce bulletin trimestriel n° 19 précède un bulletin annuel qui sera reconduit cette année encore au regard du succès du premier.

Mais chaque chose en son temps. Ce bulletin trimestriel traite de l'actualité locale et de sujets qui nous ont paru intéressant de vous rapporter. C'est particulièrement le cas de la piste de Pumptrack, inaugurée fin septembre et qui ne désemplie pas. Tant mieux ! Nous ne nous sommes pas trompés et nous en sommes très heureux. J'en profite pour remercier la Région et l'Agence Nationale du Sport pour leur financement mais aussi les dix communes qui se sont également investies dans cet ouvrage.

Dans cette édition, vous découvrirez également un article sur la fermeture du réseau télécom cuivre. Il est très important de vous en imprégner car il s'agit de la disparition du réseau téléphonique tel que vous l'avez toujours connu. Lablachère est présélectionnée pour être intégrée dans les communes dont la date de fermeture commerciale de ce réseau est fixée en janvier 2026 et pour une fermeture technique définitive en janvier 2028. Nous atteindrons très vite cette échéance.

Bonne lecture

A bientôt

CCAS

La distribution des colis offerts par le CCAS et destinés aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pas participé au repas des sages, coordonnée par l'adjointe Lysiane Frémon avec la participation des membres du conseil MUNICIPAL aura lieu la deuxième quinzaine de décembre.

C'est un moment toujours très attendu par nos séniors et un temps fort voulu par la municipalité qui cultive les moments d'échanges privilégiés avec les habitants.

C'est aussi une occasion de s'inquiéter de leur santé et de souhaiter à nos aînés de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année

Lysiane Frémon

CELLULE DE VIGILANCE DEPARTEMENTALE

Cette année, pour la première fois, une cellule de vigilance départementale a été créée.

Elle est en place depuis le 15 mai.

Pendant les épisodes de fortes chaleurs les personnes âgées ou en situation de handicap à domicile pouvaient contacter un opérateur du département afin :

- D'être informées sur les bons gestes et les numéros utiles,
- De recevoir des visites à domicile sur demande,
- D'être mis en contact si besoin avec les services d'urgence.

La municipalité a fait distribuer à nos personnes vulnérables des flyers pour les informer de ce service et le numéro de téléphone à appeler.

Cette information a été relayée régulièrement sur nos réseaux sociaux.

Pour chaque alerte vigilance canicule, l'adjointe chargée des personnes vulnérables, appelait la référente du territoire d'action sociale afin de savoir si elle avait été contactée par des habitants de la commune. A ce jour, elle n'a reçu aucun appel. La cellule de vigilance départementale a été prolongée jusqu'au 15 octobre 2024.

Lysiane Frémon

LE MOT DES ÉLUS

PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES ET DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

La municipalité de Lablachère a décidé conformément à la loi d'identifier des zones d'accélération énergétiques sur son territoire. Après la délibération du conseil municipal du 28 novembre 2023, de la concertation publique du 23 octobre au 26 novembre 2023 puis d'un débat au sein de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie le 11 mars 2024, deux zones ont été circonscrites sur le territoire de la commune de Lablachère.

Elles correspondaient à deux projets déjà bien avancés, le premier à Serre de Varlet pour une étude sur 30,6 hectares et la seconde aux Sabalettes (ancienne décharge) sur une superficie de 3,5 hectares.

L'implantation de panneaux photovoltaïques sur des espaces naturels et notamment les garrigues du Sud Ardèche est vivement contestée par des associations ayant pour vocation la protection et la préservation de ce type d'endroit.

Le collectif Garrigues Vivantes interpelle le Maire sur *un large déficit d'informations du public vis-à-vis de ces projets.*

Pour répondre à cette pétition, le Maire de Lablachère rappelle alors les grandes lignes de cette démarche et précise l'impact de ces projets sur la commune et l'environnement en général.

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas déjà fait, je vous invite à lire ces documents en suivant le lien www.lablachere.fr sur la page « actualités », titre : lettre ouverte en réponse à Garrigues Vivantes du 03/08/2024

Jean-Pierre Laporte

LA FIBRE REMPLACE LE CUIVRE

LA FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE SUR LABLACHERE

Préparez-vous dès maintenant pour éviter une coupure de vos services internet et de téléphone fixe au plus tard le 31 janvier 2026

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan Gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Télécom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est propriétaire.

Le réseau cuivre sera fermé commercialement à LABLACHERE le 31 janvier 2026 date à laquelle vous ne pourrez plus souscrire à de nouvelles offres sur le réseau cuivre (offres téléphoniques et services DSL). Au plus tard le 31 janvier 2028, tous les accès internet et/ou les services téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Si vous êtes encore connecté au réseau cuivre, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date. Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services téléphonie fixe et/ou internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être contacté. Soyez également vigilants, des prestations inutiles ou superflues et des escroqueries peuvent vous être proposées.

Quels sont les avantages de la fibre :

- débit plus élevé
- meilleure qualité de connexion internet
- connexion de nombreux appareils simultanément avec une connexion fluide et sans coupure
- plus grande pérennité du réseau
- la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe.

Pour approfondir ce sujet :

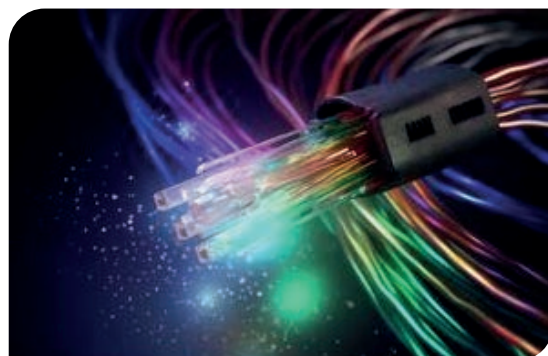
www.treshautdebit.gouv.fr

www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre

Enfin, les élus de Lablachère et particulièrement Martine CARRIER référente fibre sur la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie se tiennent à votre disposition pour tous renseignements dont vous auriez besoin.

Jean-Pierre LAPORTE

Martine CARRIER



LE MOT DES ÉLUS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUME DROBIE ET LES ÉCONOMIES D'EAU.

Depuis plusieurs années, nos communes souffrent de plus en plus de la sécheresse avec pour conséquence des problèmes d'approvisionnement d'eau potable.

Fort de ce constat et lauréat d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau, une réflexion a été engagée. Celle-ci nous a conduit à la création du Service aux Particuliers d'Economie d'Eau Domestique (SPEED). Ce service a pour objectif un accompagnement :

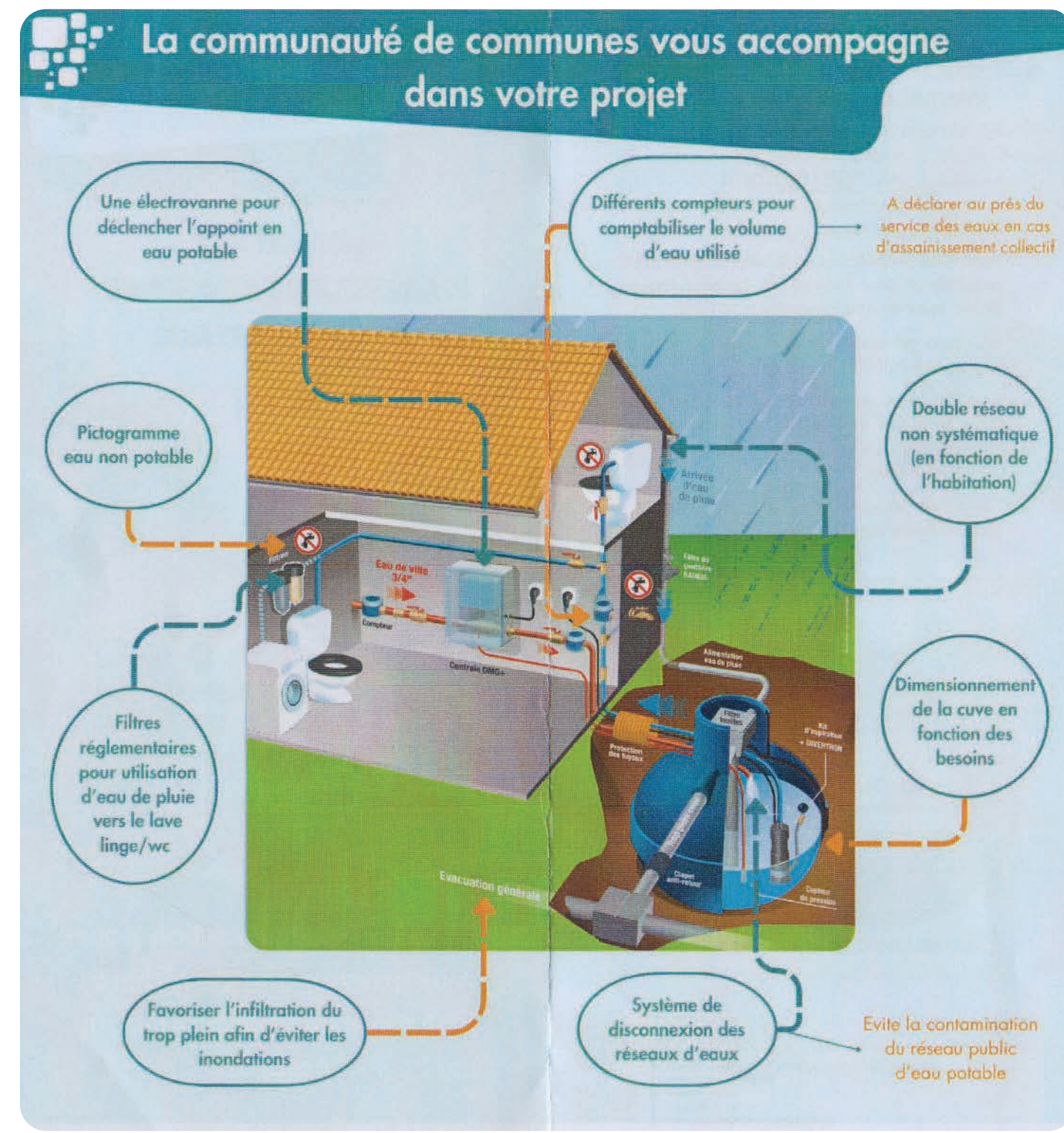
- Technique pour identifier le poste d'économie au sein de l'habitation ainsi que la faisabilité d'installer une cuve de récupération d'eau de pluie, une pompe, un raccordement sur les WC, etc...

- Financier, avec l'apport d'aides publiques (jusqu'à 70% du montant TTC avec une limite de 5000€) pour la réalisation des investissements nécessaires.

Si cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Laura au 04 82 11 00 07 ou speed@pays-beaumedrobie.com.

Le dépôt des dossiers doit être fait avant le 15 Janvier 2025.

Thierry Berres, référent SPEED à la CdC Beaume-Drobie



LE MOT DES ASSOCIATIONS



Gérant du CAV'YO, Yoann GERENTES, a soufflé les 3 bougies au mois de Juillet 2024, de son établissement installé au centre du village.

Après avoir passé plusieurs saisons dans les vignes pour les vendanges et un parcours de plusieurs emplois dans le milieu de la restauration, c'est tout naturellement que Je me prends de passion pour l'œnologie et le milieu du vin.

Je décide donc de suivre une formation qualifiante à l'Université du Vin de Suze-La-Rousse et je suis diplômé Sommelier-Caviste en 2018.

Lors de la saison suivante, dans un Bar à vin/Restaurant semi-gastro en Haute-Savoie, le Covid passant par là et bloquant le monde de la restauration, J'ai pu murir mon projet d'ouvrir une cave à vins.

L'opportunité et la libération d'un local commercial dans le centre de mon village natal fut l'occasion parfaite pour aboutir ce beau projet.

Pendant ces 3 premières années, Je n'ai cessé d'élargir la gamme et le nombre de références pour satisfaire une clientèle d'amateurs et d'épicuriens, touchant même certains passionnés à la recherche de bouteilles rares d'exception.

Aujourd'hui, vous pouvez y trouver plus de 500 références en vins de toutes les régions viticoles françaises et même de l'étranger. Les gros formats, magnums (1,5l), jéroboams (3l) et plus sont au rendez-vous pour de jolis cadeaux.

- Une sélection variée de domaines indépendants de la région avec une vingtaine de producteurs locaux ardéchois : vins en culture conventionnelle, raisonnée, bio, biodynamie ou méthode nature (sans sulfites ajoutés) ;

- Des grands crus bordelais et bourguignons, des champagnes, des Saint-Joseph, Crozes-Hermitage, Châteauneuf-du-Pape, Gigondas et autres Chinon, une gamme de prix variés vous y attendent ;

- Un large choix en digestifs et spiritueux (Whisky, Rhums vieux, Rhums arrangés, Calvados, Cognac, Armagnac, Gin, et bien d'autres alcools de plantes ou de fruits).

- Mais également les bières des brasseries locales,

- et venez découvrir aussi un petit rayon d'épicerie locale pour accompagner vos apéros ou paniers garnis, ainsi qu'un joli choix en verrerie et accessoires au service du vin.

- Cartes cadeaux disponibles et coffrets client pour les entreprises possibles.

Des ateliers dégustation sont proposés chaque mois en magasin, sur réservation. Possibilité, également, d'organiser sur place, une dégustation en privé, pour séminaire, groupe ou événement.

Je vous attends avec ma sympathie et mes connaissances pour vous conseiller et vous guider au mieux suivant vos attentes !

LE CAV'YO – Yoann Gérentes

Ouvert matin et après-midi du Mardi au Samedi et le Dimanche matin (jour de marché)

82 route de Joyeuse, 07230 LABLACHERE

04 69 22 19 21 – 06 35 49 31 75

contact@lecavyo-ardeche.fr

Suivez-nous sur la page Facebook et Instagram de la cave !

